PUBLIC ORDER EMERGENCY COMMISSION | COMMISSION SUR L'ÉTAT D'URGENCE

Résumé de l'entretien: Serge Arpin, Ville d'Ottawa

Contexte

Serge Arpin a joint le cabinet du maire Jim Watson en tant que chef de cabinet en décembre 2010. Son rôle est d'assurer la liaison entre le maire et les membres du Conseil municipal d'Ottawa (le « **Conseil** ») et entre le maire et l'administration de la ville d'Ottawa (la « **Ville** »).

M. Arpin a été interviewé par Jean-Simon Schoenholz et Sajeda Hedaraly le 8 septembre 2022. Les questions concernant ce résumé doivent être adressées à Jean-Simon Schoenholz.

Discussions avec M. Dean French et négociations avec les manifestant·es

Le 10 ou 11 février 2022, M. Arpin contacte M. Dean French, ancien chef de cabinet du premier ministre de l'Ontario Doug Ford, à la suite d'un appel entre le maire Watson et M. French dans le cadre duquel M. French offre de faciliter les conversations avec les manifestant·es. M. Arpin avait eu des entretiens avec M. French dans son ancien rôle au sein du cabinet du premier ministre et croyait qu'il était une personne sérieuse et crédible. Lors de son premier appel avec M. French, M. Arpin lui communique qu'il présume que la majorité des manifestant·es ne veut pas causer de tort aux résidents d'Ottawa. Il suggère donc que si M. French convainc les organisateurs et organisatrices du Convoi de retirer les camions hors des zones résidentielles, il y aurait la possibilité d'une rencontre entre les manifestant·es et le maire Watson.

Le 12 février 2022, une entente est conclue avec les manifestant·es, qui s'engagent à retirer 75% des camions des zones résidentielles. M. Arpin a plusieurs conversations avec M. French, dont une rencontre en personne, pour finaliser les détails de l'entente. M. Arpin s'est seulement entretenu avec M. French et n'a pas discuté avec les manifestant·es. Le maire n'a pas participé aux discussions entre M. French et M. Arpin.

Selon l'entente, certains véhicules seraient redirigés vers la rue Wellington. La Ville avait compris que certains manifestant·es voulaient quitter entièrement et que d'autres se redirigeraient à des sites à l'extérieur de la Ville (par exemple, à Vankleek Hill). Selon la Ville, il était compris que l'entente n'était pas une solution permanente, mais elle était tout de même considérée comme une victoire à court terme pour les résident·es accablé·es par la démonstration.

Le 13 février 2022, des membres seniors du Service de police d'Ottawa (le « **SPO** »), incluant le chef Peter Sloly, le chef adjoint Steve Bell et le superintendant Rob Drummond, sont avisés du contenu de l'entente. Ils ne partagent aucune inquiétude au sujet du plan. D'ailleurs, lors d'une rencontre avec des membres seniors du SPO, ils expriment que l'entente pourrait apaiser les tensionsavec les manifestant·es, et augmenter la capacité des services policiers de répondre, puisqu'ils auraient un plus petit périmètre à gérer. De

plus, M. Arpin comprend que le superintendant Drummond participe à une rencontre dans laquelle il participe à l'élaboration des détails du plan avec M. Kanellakos, rencontre à laquelle M. Arpin ne participe pas. Selon M. Arpin, il n'y a aucun doute que le chef adjoint Bell et le superintendant Drummond étaient informés du fait que plusieurs véhicules s'ajouteraient sur la rue Wellington. Le Chef Sloly, quant à lui, est avisé de l'entente lors d'une rencontre incluant notamment M. Kim Ayotte, Directeur général, Services de protection et d'urgence de la Ville, et M. Kanellakos[1]. Il reçoit également par courriel une copie de la lettre du maire Watson adressée aux organisateurs et organisatrices du Convoi et confirmant l'entente[2]. L'entente est annoncée aux membres du Conseil ce même jour.

Le 14 février 2022, les manifestant·es commencent à déplacer les camions avec le soutien du SPO. En après-midi, selon l'information fournie à M. Arpin et pour des raisons qui lui sont inconnues, le SPO met fin à l'opération. Sa compréhension est qu'environ 102 véhicles (approximativement 25% des véhicules) ont été déplacés entretemps, incluant environ 40 camions lourds.

M. Arpin n'était pas impliqué dans les négociations entre M. Steve Kanellakos, directeur de la Ville, et les manifestant·es. Selon son souvenir, ces conversations ont commencé avant que M. French ne contacte le maire et se sont éventuellement amalgamées dans les négociations menées par M. French.

Discussions avec le gouvernement fédéral

Lors des manifestations, M. Arpin a eu des échanges avec le cabinet du premier ministre, le cabinet du ministre Bill Blair, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile,[3] et le cabinet du ministre Marco Mendicino, ministre de la Sécurité publique[4].

Selon M. Arpin, le maire a hésité à contacter les gouvernements provincial et fédéral pour demander des ressources additionnelles pour le SPO, puisqu'il s'agissait d'une question policière. Cependant, le SPO et la Commission de services policiers d'Ottawa (la « **Commission du SPO** ») ont demandé l'aide du maire puisqu'une pression politique

---

[1] Voir notes manuscrites de Kim Ayotte, **OTT00010464**.

[2] Voir échange courriel entre le Chef Sloly et M. Kanellakos, 13 février 2022, **OTT00006985.**

[3] Messages textes entre Serge Arpin et Zita Astravas, cheffe du cabinet du ministre Blair, 7 février 2022 au 20 février 2022, **OTT00020712**.

[4] Messages textes entre Serge Arpin et Mike Jones, chef du cabinet du ministre Marco Mendicino, 11 février 2022 au 20 février 2022, **OTT00030055**.

leur semblait nécessaire pour obtenir les ressources qu'ils estimaient nécessaires. C'est dans ce contexte que le maire Watson a envoyé une lettre aux gouvernements provincial et fédéral le 7 février 2022.

Le 9 février 2022, lors d'un entretien téléphonique, M. Arpin informe Mme Samantha Khalil, Directrice, Enjeux et affaires parlementaires du cabinet du premier ministre, que la Ville ne ressent pas de soutien de la part du gouvernement fédéral, puisque les ministres fédéraux ne font que critiquer la réponse policière à Ottawa. Il demande à Mme Khalil s'il y a une possibilité d'utiliser du langage plus collaboratif. M. Arpin est d'avis que le ton employé par le gouvernement fédéral s'est amélioré suite à cette conversation.[5]

Le même jour, M. Arpin informe Mme Zita Astravas, cheffe du cabinet du ministre Blair, qu'une rencontre entre le maire et la procureure générale de l'Ontario Sylvia Jones ne s'était pas bien déroulée[6]. Mme Jones avait communiqué au maire que la province de l'Ontario ne participerait pas à une table ronde politique.

Les 11 et 12 février 2022, M. Arpin échange plusieurs messages textes avec M. Mike Jones, chef du cabinet du ministre Mendicino, au sujet des ressources de la Gendarmerie royale du Canada (la « **GRC** ») déployées par le gouvernement fédéral pour assister le SPO[7]. M. Arpin reçoit des informations contradictoires sur le nombre d'agent·es de la GRC déployé·es à Ottawa de la part du gouvernement fédéral et du SPO et en informe M. Jones. M. Arpin ne sait toujours pas pourquoi le gouvernement fédéral et le SPO avait des informations différentes sur le nombre d'agent·es de la GRC sous le commandement du SPO. M. Arpin pense que le nombre d'agent·es de la GRC que le gouvernement fédéral disait avoir contribué incluait des ressources assignées à Ottawa mais non sous la commande du SPO (par exemple, les agent·es assigné·es à la résidence du premier ministre ou à l'enceinte parlementaire).

Lors de ces échanges, M. Jones informe également M. Arpin qu'il semble y avoir un délai pour assermenter les agents de la GRC. Selon les informations reçues du SPO par M. Arpin, il n'y a pas eu de tel délai.

Le 15 février 2022, M. Arpin demande à Mme Astravas l'identité du commandant de la GRC qui sera assigné à Ottawa[8]. Cette demande est faite dans un contexte dans lequel

---

[5] OTT00007430.

[6] Voir messages textes entre Serge Arpin et Zita Astravas, 7 février 2022 au 20 février 2022, **OTT00020712**.

[7] Messages textes entre Serge Arpin et Mike Jones, 11 février 2022 au 12 février 2022, **OTT00030055**.

[8] Voir messages textes entre Serge Arpin et Zita Astravas, 7 février 2022 au 20 février 2022, **OTT00020712**.

peu d'informations circulaient sur la fin des manifestations. Selon M. Arpin, la Ville demandait des ressources du gouvernement fédéral depuis le 7 février 2022, et elle venait d'apprendre, il y a quelques jours, que les forces policières ne pouvaient s'entendre sur un plan d'action.

Le même jour, M. Arpin informe M. Jones que la province de l'Ontario a avisé la Ville de l'identité du commandant de la Police provinciale de l'Ontario (la « **PPO** ») qui sera assigné à Ottawa[9]. M. Jones informe M. Arpin qu'il a demandé au chef adjoint de la GRC de le contacter directement. M. Arpin voulait communiquer cette information au maire Watson.

Selon M. Arpin, les agent·es de la GRC commencent à arriver à Ottawa en nombres plus importants le 16 ou 17 février 2022. M. Arpin ne connait pas la raison du délai pour le déploiement de ces ressources.

Discussions avec le gouvernement provincial

M. Arpin a eu quelques brefs appels avec M. James Wallace, le chef de cabinet du premier ministre Ford, au cours des manifestations. M. Arpin croit que ces appels auraient eu lieu vers les 7 et 16 février. L'un des objectifs de ces appels était de demander l'aide de la province pour mobiliser des ressources policières. M. Wallace exprime des inquiétudes quant au leadership du SPO. M. Wallace informe M. Arpin que la province doit aussi répondre à la situation à Windsor.

M. Arpin mentionne brièvement les besoins de la Ville pour des camions de remorquage lors de ces appels. MM. Arpin et Wallace discutent également de questions de gouvernance relatives à la Commission du SPO.

Discussions avec la conseillère Diane Deans

Le 12 février 2022, M. Arpin échange des messages WhatsApp avec Mme Diane Deans, conseillère municipale et présidente de la Commission du SPO, dans lesquels M. Arpin exprime notamment : « [w]e will have to work hard to defeat a motion asking Peter [Sloly] to resign on Monday »[10]. M. Arpin n'était pas au courant de motions spécifiques qui seraient amenées pour demander la démission du Chef Sloly, mais était au courant des frustrations de plusieurs membres du Conseil et s'attendait à ce qu'une telle motion soit

[9] Messages textes entre Serge Arpin et Mike Jones, 11 février 2022 au 12 février 2022, **OTT00030055**.

[10] Messages textes entre Serge Arpin et Diane Deans, 10 février 2022 au 15 février 2022, **OTT00024082**.

introduite à la prochaine réunion du Conseil. La conseillère Deans n'a jamais exprimé à M. Arpin une perte de confiance envers le Chef Sloly.

Le 15 février 2022, la conseillère Deans annonce la démission du chef Sloly et semble annoncer l'embauche d'un nouveau chef de police.[11].

Le 16 février 2022, vers 10h30, M. Arpin participe à une rencontre téléphonique avec le maire Watson et la conseillère Deans. Lors de cet appel, la conseillère Deans informe le maire Watson de l'embauche d'un nouveau chef du SPO, M. Matthew Torigian. Le maire Watson exprime son désaccord profond avec cette décision, puisque cela mènerait à un troisième chef de police en l'espace de 3 jours et déstabiliserait le SPO. De plus, le SPO n'avait jamais embauché de chef de police sans un processus public. Selon M. Arpin, la conseillère Deans informe le maire et M. Arpin qu'elle ne signera pas le contrat du nouveau chef sans l'accord du maire. Lors de cette rencontre, le maire Watson exprime à la conseillère Deans qu'il n'a pas décidé s'il a encore confiance en elle.

Plus tard le même jour, M. Arpin apprend d'un membre de l'administration municipale que le contrat du nouveau chef a été signé malgré les assurances données par la conseillère Deans le matin même. M. Arpin en informe le maire Watson, qui conclut qu'il n'a plus confiance en la conseillère Deans. Avant la réunion du Conseil, et à la demande la conseillère Deans, M. Arpin informe la conseillère Deans par courtoisie qu'une motion serait débattue le soir-même pour la retirer de son poste de présidente de la Commission du SPO. La conseillère Deans répond que la décision serait prise lors de la réunion du Conseil.

Conclusion

M. Arpin est d'avis qu'une collaboration multi-juridictionnelle plus efficace aurait pu mener à un apport de ressources plus rapide.

[11] OTT00029698.